

Taxe d'apprentissage Mécénat & Parrainage

Contribuez à la formation des futurs professionnels
de la conception des bâtiments et des villes de demain.



L'ENSAS, UNE ÉCOLE D'EXCELLENCE TOURNÉE VERS L'AVENIR.

En formant les architectes, urbanistes et designers de demain aux enjeux et aux techniques les plus innovantes, et en assurant le développement de ses activités de recherche, l'École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg (ENSAS) affirme sa place dans la construction de notre société.

Depuis la création de l'école en 1921, la formation a évolué en synergie avec les questions et les enjeux de l'architecture et de l'aménagement du territoire et les techniques les plus innovantes.

Un rayonnement international installé

Forte de la position frontalière de l'école, la formation se caractérise par une large ouverture internationale dont témoignent non seulement ses programmes d'échanges et de mobilités (plus de cinquante), mais aussi trois doubles diplômes, dont deux avec l'Allemagne (TU Dresden et Karlsruhe IT) et un avec la Chine (CAUP Tongji University – Shanghai).

Un développement stratégique

Au-delà de ses missions régaliennes, l'école s'est dotée d'axes stratégiques visant à soutenir et développer :

- la diversification, la personnalisation et la **liberté des parcours d'études** (notamment en Master, mais aussi dès la Licence)
- l'**internationalisation** de sa stratégie globale, de ses formations et de sa recherche ;
- le développement durable et la responsabilité sociale (**DDRS**) qui irrigue l'institution, ses activités, sa communauté.

Trois expertises thématiques fortes

Généraliste et ouverte, l'ENSAS a plus particulièrement développé des expertises irriguant autant la pédagogie que la recherche dans les domaines suivants :

- l'histoire de l'architecture, la préservation et les mutations du **patrimoine** bâti ;
- la ville, l'aménagement du **territoire** et les mobilités urbaines ;
- la maîtrise des **ambiances** et la gestion des **énergies** dans l'architecture.

ENSEIGNEMENT

RECHERCHE

INNOVATION

INTERNATIONAL

VIVRE ENSEMBLE

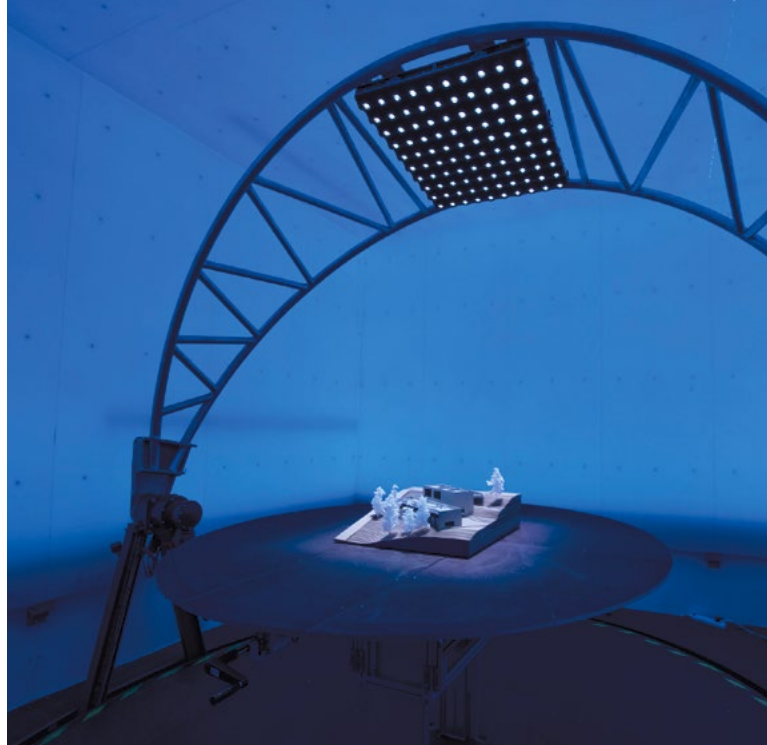
CADRE DE VIE

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

DÉVELOPPEMENT DURABLE

SOCIÉTÉ

CULTURE COMMUNE



NOTRE COMMUNAUTÉ

780 ÉTUDIAN(T)S

25 DOCTORANT(E)S

90 ENSEIGNANT(E)S

40 PERSONNELS ADMINISTRATIFS

AVEC LE **MÉCÉNAT**, LE **PARRAINAGE** ET LA **TAXE D'APPRENTISSAGE**, VOUS SOUTENEZ

LES FORMATIONS ET DIPLÔMES DE L'ENSAS

CURSUS **LICENCE** [BAC + 3]

- Licence - diplôme d'Études en architecture
- diplôme d'Études en architecture en formation professionnelle continue

CURSUS **MASTER** [BAC + 5]

- Master - diplôme d'État d'architecte
- diplôme d'État d'architecte en formation professionnelle continue
- 3 doubles Masters internationaux (avec l'Allemagne et avec la Chine)
- Master Architecture et archéologie avec l'Université de Strasbourg
- Master 2 Urbanisme et aménagement avec l'INSA Strasbourg et l'Université de Strasbourg
- Master 2 Architecture Bois Construction avec l'ENSA Nancy, l'Université de Lorraine et l'ENSTIB

ET AUSSI

- L'Habilitation à l'exercice de la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre
- Le Doctorat en architecture ou en urbanisme

LA STRATÉGIE DE L'ENSAS

L'ENSAS souhaite développer des programmes de formation (initiale et continue) et de recherche sur :

- les ambiances intérieures et les matériaux dans le cadre du **laboratoire Lumière**, labellisé Investissement d'avenir,
- la mutation et la réhabilitation du **patrimoine du 20^e siècle**,
- la **construction écologique et durable**, notamment en milieux extrêmes,
- la fabrique de la **ville de demain**.

L'ENSAS souhaite mettre à disposition de la communauté les appareils, logiciels et compétences les plus modernes et les plus avancées, avec :

- une **campagne de rééquipement de l'atelier de fabrication numérique** (imprimante 3D, fraiseuse numérique, etc.).

L'ENSAS souhaite poursuivre l'accompagnement de ses jeunes talents, avec :

- la création de **bourses de soutien** pour les étudiants en difficulté sociale ou économique.

L'ENSAS souhaite poursuivre la diffusion et le partage des savoirs

- en confortant et en **renforçant les partenariats** et collaborations, notamment internationaux.

Le magazine de l'ENSAS "ZAP"

Ce magazine tiré à 4000 exemplaires et diffusé gratuitement dans Strasbourg et sa métropole a pour objet de faire connaître les travaux réalisés au sein de l'école et les expertises qui y sont développées. C'est un outil à vocation citoyenne et de transmission des savoirs au grand public.

Il est possible d'y **acheter un espace** (tarifs et conditions sur demande).



VOUS SOUHAITEZ VERSER LE SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE À L'ENSAS

L'ENSAS est habilitée à percevoir la part "solde" de la taxe d'apprentissage.

VERSER LE SOLDE DE VOTRE TAXE À L'ENSAS:

- la déclaration de la **part principale** de la taxe d'apprentissage est mensuelle ;
- le **solde** de la taxe d'apprentissage est recouvré annuellement, en exercice décalé. La première collecte de l'Urssaf concernera la masse salariale 2022, sur la DSN d'avril 2023 exigible le 5 ou 15 mai 2023.
- Une **plateforme de fléchage** sera mise à disposition par la Caisse des dépôts et consignations, ce qui vous permettra de désigner l'ENSAS comme établissement destinataire du solde de la taxe d'apprentissage.

VOUS CHOISISSEZ DE FAIRE UN DON À L'ENSAS :

PARTICULIER: Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66% du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

ENTREPRISE: Vous bénéficiez d'un remboursement de 60% du montant de votre don dans la limite de 0,5% de votre chiffre d'affaires est déductible de l'impôt.

L'ENSAS est habilitée à recevoir des dons et à délivrer des reçus ouvrant droit à réduction d'impôts, conformément aux articles 200 et 38bis du CGI.

CONSTRUISONS ENSEMBLE VOTRE PROJET

Parrainage, mécénat (numéraire ou en nature), concours, accueil d'un doctorant au sein de votre entreprise, locations d'espaces, etc., de nombreuses possibilités d'association et de projets sont à construire ensemble, nous nous tenons à votre disposition pour en discuter.

CONTACT

Frédérique JEANROY

Responsable du développement et de la communication

+33 (0)3 88 32 70 49 | +33 (0)7 61 65 55 03

frederique.jeanroy@strasbourg.archi.fr

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE STRASBOURG

6-8 boulevard du président Wilson | BP10037 67068 Strasbourg cedex

UAI 0670186N | SIRET 19670186600010

WWW.STRASBOURG.ARCHI.FR

ET SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK, INSTAGRAM ET LINKEDIN

Illustrations de couverture extraites du projet de fin d'études de Nathan KISTLER "SKAGEN, RÉINVENTER LE FRONT D'EAU. UN NOUVEAU PAYSAGE COHÉRENT ET UNIFIÉ À SKAGEN (DANEMARK)", 2022.

